

Prolongements extérieurs : le mariage de la terre et de l'eau

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **71 (1999)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le mariage de la terre et de l'eau



D'origine chinoise, importé par les Coréens au VI^{ème} siècle, le jardin japonais est étroitement lié à l'architecture, dont il est un complément harmonieux, à la peinture, à la religion et à la cérémonie du thé. De superficie réduite et toujours enclos, conçu pour rendre plus humble face à la beauté de la nature, il est composé comme un tableau destiné à être contemplé. Son caractère immuable et intemporel est souligné par la prédominance des arbustes à feuilles persistantes, de l'eau, des pierres et du sable - ou gravier - que l'on ratisse afin de lui donner l'apparence de l'eau (voir illustration ci-dessus). Les moines de la secte zen lui ont attribué une dimension philosophique et il est devenu un lieu de méditation. Il n'est pas l'oeuvre de spécialistes de l'art des jardins, mais de religieux, d'artistes ou de maîtres de la cérémonie du thé. Il témoigne d'un souci constant de reproduire des sites naturels en réduction. Le jardin de thé recréera, par exemple, le calme paisible d'une retraite à la montagne ou la sérénité de la clarté lunaire à travers les nuages. Le jardin japonais a fortement marqué de son empreinte les jardins occidentaux contemporains.

Illustration: Terence Conran, Dan Pearson, Le jardin, éd. Gründ, 1998

Un coin agréable pour prier



Aujourd'hui, l'expression " jardin de curé " désigne généralement tout petit jardin clos de vieux murs, orné de fleurs et plantes diverses, attenant à une maison d'autrefois. A l'origine, le jardin de curé avait une fonction bien définie. En France, l'édit royal de 1695 qui faisait obligation aux habitants d'une paroisse de loger leur curé n'a fait que formaliser une très ancienne pratique. Attenant à ce presbytère, il y avait un jardin. Celui-ci offrait au prêtre une bonne partie de son alimentation, des fruits, des légumes, ainsi que les fleurs destinées à la pratique du culte, ou le buis qui fournissait les branchettes du " dimanche des Rameaux ". Il figurait aussi le Paradis terrestre, un lieu intime de méditation, de lecture et de prière. Les jardins de curé n'ont pas disparu, et si les uns appartiennent maintenant à des particuliers, les autres continuent à remplir leur rôle initial.

Illustration: Michel Tournier & Georges Herscher, Jardins de curé, Actes Sud, 1995